



COMPTE RENDU

Conseil Communautaire

Du 27/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à la maison des associations, de BOURG-ACHARD, sous la présidence de Vincent MARTIN. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers communautaires le mardi 21 juin 2022.

Étaient présents,

Richard APPERT, Jean AUBOURG, Brigitte BARBETTE, Franck BERTIN représenté par Rose Marie FOURNIER VIOT, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Cédric BROUT, Franck BUCHER, Frédéric CARDON, Laurent DEBEERST, Jérôme DEBUS, Didier DERLY, Michel DEZELLUS représenté par Danielle MORO, Aline DONNET-MOUSSEUX, Jacques DORLÉANS, Laurent DUCHATEAU, Maria DUFROY, Daniel DUVAL, Myriam FERLIN, Guylène FREVAL, Véronique HERVIEUX, Christine HOUEL, Dominique LEVASSEUR représenté par Thierry LEPLANOIS, Virginie LUST, Nelly MARINIER, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Arnaud MAUPOINT, José MAURICE, Sandrine MENNITI, Damien MERCIER représenté par Frédéric MERAULT, Alain MICHALOT, William MIGNOT, Olivier MORIN, Charly NOËL représenté par Chrysis DORANGE, Michaël ONO DIT BIOT, Bertrand PECOT, Mélanie PETIT, Denis PIEDNOEL, Erick POISSON, Gwendoline PRESLES, Patrice ROMAIN, Philippe ROMAIN, Régine SENINCK, Josette SIMON, Bruno SIX, Anne STAB, David TAURIN représenté par Céline LEVASSEUR, Joël TEMPERTON, Damien THIEBAULT, Martine TIHY, Christine VAN-DUFFEL, Maryannick VERDURE.

Pouvoirs :

Béatrice AUBIN donne pouvoir à Cédric BROUT, Yannick BOUDET donne pouvoir à Céline MAROUARD, Gilbert DOUBET donne pouvoir à Christine VAN-DUFFEL, Franck HAUDRECHY donne pouvoir à Anne STAB, Annick LE MOIGNE donne pouvoir à Jérôme DEBUS, Françoise PRUNIER donne pouvoir à Joël TEMPERTON, Mélanie RIOULT donne pouvoir à Michaël ONO-DIT-BIOT.

Absents/excusés :

Bernadette BARAT, Véronique DUMINY, Bruno GERMAIN, Joël GRAINVILLE, Jean-Pierre DENIS, Claude GENCE, Philippe VANHEULE, Alain VIVIEN.

ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 mai 2022

Direction générale :

Convention de coopération entre la Métropole Rouen Normandie et la Communauté de communes Roumois Seine
Association Rouen-Normandie 2028 - Capitale Européenne de la Culture - Adhésion

Finances :

Fixation des modalités et de la durée d'amortissement des immobilisations - budgets sous nomenclature M22
Attribution d'un fonds de concours pour la commune de BOSGOUET (sécurisation des abords de l'école)
Attribution d'un fonds de concours pour la commune de BOSGOUET (aménagement d'une cuisine dans la salle communale)
Attribution d'un fonds de concours pour la commune de SAINT AUBIN SUR QUILLEBEUF (travaux de rénovation énergétique de la salle communale)

Développement économique :

Convention de travaux avec le SIEGE27 pour la parcelle ZA 130 sur la ZAE de Thuit Anger

Administration Générale
666 rue Adolphe Coquelin
B.P 3
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr
www.roumoiseine.fr



Mobilité :

Adhésion au dispositif REZO POUCE

Convention de remisage en gestion du parking de covoiturage sur la commune de St Aubin sur Quillebeuf

Ruissellement :

Conventionnement avec le PNRBSN pour la mise en œuvre de la Gestion des Milieux Humides et Aquatiques sur le territoire commun

Déchets :

Convention de mise à disposition d'un terrain au bénéfice du SDOMODE dans le cadre de l'extension de la déchetterie de Trouville la Haule
Instauration de la Tarification Incitative pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, couplée au tri à la source des biodéchets

Urbanisme :

Modification du PLU de Saint-Ouen-du-Tilleul : projet d'approbation suite à l'enquête publique

Direction du développement humain :

Création et suppression de postes permanents - promotion interne

Création et suppression de poste permanent - chargé(e) de mission assemblée et affaires juridiques

Création et suppression de poste permanent - responsable service assainissement

Création d'un poste permanent- auxiliaire de puériculture

Modification du tableau des effectifs

Mise en place et indemnisation des astreintes

Signature d'une convention d'adhésion au service missions temporaires du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure pour la mise à disposition d'agent

Politique volontariste et d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes dans le cadre de l'apprentissage

Liste des décisions prises par délégation

M. le Président fait lecture de l'ordre du jour.

*M. le Président, Vincent MARTIN, procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
52 présents, 07 pouvoirs et 09 absents/excusés.*

M. Bruno SIX est désigné secrétaire de séance.

*M. le Président procède au vote pour l'approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23/05/2022.
Ce dernier est adopté par 55 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Danielle MORO, Charly NOËL, Maryannick VERDURE)
M. Patrice ROMAIN n'a pas voté.*

18h18 : Arrivée de Erick POISSON (53 présents, 07 pouvoirs et 08 absents/excusés).

Direction générale

Délibération N° CC/DG/87-2022 CONVENTION DE COOPERATION ENTRE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés	57
Pour.....	57
Contre	00
Abstention	03
Non votants	00

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des votants
Abstentions (Jacques BINET, Virginie LUST, William MIGNOT)

- **APPROUVE** les axes de travail et orientations définis dans la convention ci-annexée,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de coopération avec la Métropole Rouen Normandie ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle de celle-ci ainsi que tout document faisant suite ou conséquence,
- **DIT** que celle-ci fera l'objet d'un Comité de pilotage associant les deux exécutifs.

Délibération N° CC/DG/88-2022 ASSOCIATION ROUEN-NORMANDIE 2028 – CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE – ADHESION

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés	60
Pour.....	60
Contre	00
Abstention	00
Non votants	00

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

- **ADHERE** à l'association « Rouen-Normandie 2028- Capitale Européenne de la Culture » en tant que membre ;
- **APPROUVE** les statuts de l'association « Rouen-Normandie 2028-Capitale Européenne de la Culture » ;
- **APPROUVE** le versement de la cotisation annuelle selon les modalités prévues dans les statuts, à hauteur de 2 000 euros ;
- **DÉSIGNE** au titre de représentants de la collectivité au sein de l'Association :
 - Titulaire : Madame Josette SIMON
 - Suppléant : Madame Gwendoline PRESLES

➤ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette adhésion.

Finances

Délibération N° CC/FI/89-2022 FIXATION DES MODALITES ET DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - BUDGETS SOUS NOMENCLATURE M22

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés	59
Pour.....	59
Contre	00
Abstention	01
Non votants	00

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,
Abstention (Denis PIEDNOEL)

- **FIXE** les durées d'amortissement par catégorie de biens comme indiqué dans le corps de la délibération,
- **PRECISE** que ces durées d'amortissement s'appliqueront dès le 1er janvier 2023.

Délibération N° CC/FI/90-2022 ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA COMMUNE DE BOSGOUET. (SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE)

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés	60
Pour.....	60
Contre	00
Abstention	00
Non votants	00

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

- **DÉCIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de BOSGOUET en vue de participer au financement de la sécurisation des abords de l'école, à hauteur de 5 945 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

**DÉLIBÉRATION N° CC/FI/91-2022 Attribution d'un fonds de concours pour la commune de BOSGOUET.
(Aménagement d'une cuisine dans la salle communale)**

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	58
Pour	58
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants	02

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,
Non votants (Gilbert DOUBET par procuration, Guylène FREVAL)

- **DÉCIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de BOSGOUET en vue de participer au financement de l'aménagement d'une cuisine dans la salle communale, à hauteur de 15 744.56 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

**DÉLIBÉRATION N° CC/FI/92-2022 Attribution d'un fonds de concours pour la commune de SAINT AUBIN SUR QUILLEBEUF
(Travaux de rénovation énergétique de la salle communale)**

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	57
Pour	57
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants	03

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,
Non votants (Jean AUBOURG, Franck HAUDRECHY par procuration, Anne STAB)

- **DÉCIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de SAINT AUBIN SUR QUILLEBEUF en vue de participer au financement de travaux de rénovation énergétique de la salle communale, à hauteur de 4 777.46 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

Développement économique

DÉLIBÉRATION N° CC/DD/93-2022 Convention avec le SIEGE 27 dans le cadre de sa viabilisation de la parcelle ZA 130 située sur la ZAE de Thuit Anger

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	59
Pour	59
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants	01

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,
Non votant (Véronique HERVIEUX)

- **SIGNE** la convention de participation financière annexée à la présente, pour un montant de 700 €
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents faisant suite et conséquence à cette opération,

Mobilité

DÉLIBÉRATION N° CC/DD/94-2022 Adhésion au REZO POUCE – signature de la convention

Délégués :	
En exercice	68
Présents	53
Pouvoirs	07
Votants	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	57
Pour	55
Contre :	02
Abstention :	02
Non votants	01

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
Par 55 voix POUR, 2 voix CONTRE (*William MIGNOT, Denis PIEDNOEL*) et 2 ABSTENTIONS (*Jérôme DEBUS, Annick LE MOIGNE par procuration*)
Non votant (Sandrine MENNITI)

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) MOBICOOP qui porte le dispositif REZO POUCE pour un montant de 13 290 €HT (soit 7 700 € HT d'abonnement et 5 590 €HT de frais de mise en service) pour la première année et 7 700 € HT pour les années suivantes pour une durée de 36 mois, reconductible une fois, pour une période de 1 an,

➤ **AUTORISE** le Président à solliciter les aides financières au taux maximum pour le financement de ce projet auprès de l'ADEME, du programme Transition écologique et valorisation économique qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé le 25/06/2016 et tout autre financeur,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le projet de convention,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° CC/DD/95-2022 Convention de remise en gestion du parking de covoiturage sur la commune de Saint Aubin sur Quillebeuf

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	57
Pour	57
Contre :	00
Abstention :	03
Non votants :	00

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

Abstentions (Mélanie PETIT, Denis PIEDNOEL, Gwendoline PRESLES)

➤ **APPROUVE** la convention pour la remise en gestion du parking de covoiturage, annexée à la présente ;

➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ruissellement

DÉLIBÉRATION N° CC/ST/96-2022 Conventionnement avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PnrBSN) pour la mise en œuvre de la Gestion des Milieux Humides et Aquatiques sur le territoire commun.

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	01
Suffrages exprimés :	58
Pour	58
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants :	01

[...]

M. Vincent MARTIN ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

Non votant (Erick POISSON)

➤ **VALIDE** les termes de la convention entre le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et la Communauté de communes Roumois Seine pour la mise en œuvre de la gestion des milieux humides et aquatiques sur leur territoire commun,

➤ **AUTORISE** le Président à signer le projet de convention,

➤ **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

Déchets

DÉLIBÉRATION N° CC/ST/97-2022 Convention de mise à disposition d'un terrain au bénéfice du SDOMODE dans le cadre de l'extension de la déchèterie de Trouville La Haule

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	60
Pour	60
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants :	00

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

➤ **ACCEPTE** la mise à disposition gracieuse d'une bande de terrain de 6 mètres x 55 mètres extraite de la parcelle ZN n°250,

➤ **VALIDE** les termes de la convention entre le SDOMODE et la Communauté de communes Roumois Seine pour la mise à disposition d'une bande de terrain dans le cadre de l'extension de la déchèterie de Trouville la Haule,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le projet de convention,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces de nature administrative,

technique ou financière nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° CC/ST/98-2022 Instauration de la Tarification Incitative pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, couplée au tri à la source des biodéchets

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	52
Pour	44
Contre :	08
Abstention :	06
Non votants :	02

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 44 voix POUR, 8 voix CONTRE (*Brigitte BARBETTE, Jérôme DEBUS, Annick LE MOIGNE par procuration, Nelly MARINIER, Sandrine MENNITI, Denis PIEDNOEL, Régine SENINCK, Maryamick VERDURE*) et 6 ABSTENTIONS (*Richard APPERT, Didier DERLY, Thierry LEPLANOIS, Danielle MORO, Michaël ONO DIT BIOT, Mélanie PETIT*)

Non votants (Erick POISSON, Christine VAN DUFFEL)

➤ **OPTE** pour l'instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative sur tout le territoire de la Communauté de communes Roumois Seine,

➤ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de

cette disposition.

Urbanisme

DÉLIBÉRATION N° CC/DD/99-2022 Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul

Délégués :

En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	58
Pour	58
Contre :	00
Abstention :	02
Non votants :	00

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

Abstentions (Jean AUBOURG, Gylène FREVAL)

➤ **DÉCIDE** d'approuver la modification du PLU de Saint-Ouen-du-Tilleul tel que présenté dans l'exposé des motifs de la présente délibération ;

➤ **PRÉCISE** que la présente délibération, conformément aux articles L.153-23 et suivants du code de l'urbanisme, sera rendue exécutoire dès notification de la présente délibération et du PLU approuvé par Monsieur le Préfet de l'Eure ;

➤ **PRÉCISE** que conformément aux articles R.153-20 et suivants du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand Bourghtheroulde ainsi qu'à la mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul et que la mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

➤ **RAPPELE** que conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteuse seront mis en ligne sur le site Internet www.roumoisaine.fr et seront tenus à disposition du public à la Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Roumois Seine pour une durée d'un an ;

➤ **PRÉCISE** en outre que la présente délibération sera publiée au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Direction du développement humain

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/100-2022 Création et suppression d'emplois permanents – promotion interne 2022

Délégués :

En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	57
Pour	57
Contre :	00
Abstention :	01
Non votants :	02

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

Abstention (Denis PIEDNOEL)

Non votants (Rose Marie FOURNIER VIOT, Sandrine MENNITI)

➤ **CRÉÉ** les emplois suivants :

A effet du 1^{er} juillet 2022 :

✓ 2 emplois d'agent de maîtrise, temps complet

➤ **SUPPRIME** les emplois suivants :

A effet du 1^{er} juillet 2022 :

✓ 1 emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, temps complet

✓ 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, temps complet

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/101-2022 Création et suppression d'un emploi permanent – chargé(e) de mission assemblée et affaires juridiques (assurances et marchés publics)

Délégués :

En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	55
Pour	54
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	05

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 54 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*)

Non votants (Jean AUBOURG, Christine HOUEL, Sandrine MENNITI, William MIGNOT, Philippe ROMAIN)

➤ **CRÉÉ** un emploi permanent sur le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie hiérarchique A, pour exercer les missions de chargé(e) de mission assemblée et affaires juridiques, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2022,

➤ **SUPPRIME** les emplois permanents de rédacteur principal de 2^{ème} classe, relevant de la catégorie B, et d'attaché principal, relevant de la catégorie A, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2022,

➤ **AUTORISE** le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A, au titre de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, pour une durée déterminée conforme à l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique. Dans cette hypothèse, l'agent contractuel devra au moins justifier d'un diplôme de niveau 6 ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine d'activité et percevra un traitement calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'attaché à laquelle s'ajouteront les suppléments et indemnités prévues par délibération. Le contrat pourra être conclu pour une durée déterminée maximale de trois ans et reconduit par décision expresse dans la limite de six ans. Au-delà, le contrat est reconduit par décision expresse par un contrat à durée indéterminée,

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/102-2022 Création et suppression d'un emploi permanent – responsable d'exploitation de l'assainissement

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	59
Pour	58
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	01

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
Par 58 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*)
Non votant (Sandrine MENNITI)

➤ **CRÉÉ** un emploi permanent sur le grade d'ingénieur territorial relevant de la catégorie hiérarchique A, pour exercer les missions de responsable d'exploitation de l'assainissement, à temps complet, à compter du 1er juillet 2022,

➤ **SUPPRIME** l'emploi permanent de technicien principal de 2ème classe, relevant de la catégorie B, à temps complet, à compter du 1er juillet 2022,

➤ **AUTORISE** le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A, au titre de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, pour une durée déterminée conforme à l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique. Dans cette hypothèse, l'agent contractuel devra au moins justifier d'un diplôme de niveau 6 ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine d'activité et percevra un traitement calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'ingénieur à laquelle s'ajouteront les suppléments et indemnités prévues par délibération. Le contrat pourra être conclu pour une durée déterminée maximale de trois ans et reconduit par décision expresse dans la limite de six ans. Au-delà, le contrat est reconduit par décision expresse par un contrat à durée indéterminée,

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/103-2022 Création d'un emploi permanent – auxiliaire de puériculture de classe normale

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	58
Pour	57
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	02

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
Par 57 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*)
Non votants (Jacques DORLEANS, Sandrine MENNITI)

➤ **CRÉÉ** un emploi permanent sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale relevant de la catégorie hiérarchique B, pour exercer les missions d'auxiliaire de puériculture, à temps complet, à compter du 1er juillet 2022,

➤ **AUTORISE** le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique B, au titre de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou

stagiaire, pour une durée déterminée conforme à l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique. Dans cette hypothèse, l'agent contractuel devra au moins justifier du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture et percevra un traitement calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale à laquelle s'ajouteront les suppléments et indemnités prévues par délibération. Le contrat pourra être conclu pour une durée déterminée maximale de trois ans et reconduit par décision expresse dans la limite de six ans. Au-delà, le contrat est reconduit par décision expresse par un contrat à durée indéterminée,

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/104-2022 Modification du tableau des effectifs

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés :	56
Pour	55
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	04

[...]
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
Par 55 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*)
Non votants (Gilbert DOUBET par procuration, Sandrine MENNITI, Patrice ROMAIN, Christine VAN DUFFEL)

➤ **ADOpte** la modification du tableau des effectifs, joint à la présente délibération, ainsi proposée à compter du 1er juillet 2022.

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/105-2022 Mise en place et indemnisation des astreintes - Adoption

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	56
Pour	55
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	04

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 57 voix POUR et 2 voix CONTRE (*Céline LEVASSEUR, Denis PIEDNOEL*)

Non votant (Sandrine MENNITI)

➤ **ABROGE ET DE REMPLACE** la décision n°B/80-2017 du bureau communautaire du 14 décembre 2017, pour une mise en place des astreintes conformément aux nouvelles conditions décrites dans la présente délibération,

➤ **APPROUVE** le recours aux astreintes pour les agents appartenant aux filières énumérées, dans les conditions susvisées,

➤ **PRECISE** que les taux des indemnités seront revalorisés automatiquement, en fonction des

revalorisations réglementaires qui pourraient intervenir,

➤ **AUTORISE** le Président à signer tout acte y afférent.

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/106-2022 Signature d'une convention d'adhésion au service missions temporaires du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure pour la mise à disposition d'agent

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	59
Pour	58
Contre :	01
Abstention :	00
Non votants :	01

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 58 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*)

Non votant (Sandrine MENNITI)

➤ **APPROUVE** le projet de convention afférent, tel que présenté par le Président, et éventuellement toute nouvelle convention émanant du Centre de gestion de l'Eure,

➤ **AUTORISE** le Président à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure, et éventuellement toute nouvelle convention émanant du Centre de gestion de l'Eure,

DÉLIBÉRATION N° CC/RH/107-2022 Politique volontariste et d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes dans le cadre de l'apprentissage

Délégués :	
En exercice	68
Présents :	53
Pouvoirs :	07
Votants :	60
Ne prend pas part au vote	00
Suffrages exprimés :	59
Pour	59
Contre :	00
Abstention :	00
Non votants :	01

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

Non votant (Patrice ROMAIN)

➤ **ABROGE** la délibération n° CC/RH/196-2020 du Conseil communautaire, en date du 14 décembre 2020, autorisant le recours aux contrats d'apprentissage,

➤ **APPROUVE** l'engagement de la Communauté de communes dans le développement des contrats d'apprentissage, et la conclusion dès la rentrée scolaire 2022 des contrats d'apprentissage relevant des niveaux 3 à niveaux 6 dans la limite maximale de 10 contrats sur les périodes scolaires 2022 à 2025,

➤ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis,

➤ **INSCRIT** les dépenses et les recettes qui en résultent aux chapitres 011 et 012.

Liste des décisions prises par délégation

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE



DÉCISIONS DU PRÉSIDENT - Classement Chronologique

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Numéro	Service	
30/05/2022	33-2022	MP	RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASE BENEDETTI - ELECTRICITE -ATTRIBUTION
02/06/2022	34-2022	ST	Demande de subventions groupées, études Point A2 station de ST OUEN DE THOUBERVILLE et essais de garanties station de BOURNEVILLE STE CROIX
02/06/2022	35-2022	ST	Convention relative au prêt d'œuvres
09/06/2022	36-2022	MP	ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAUX USEES, PLUVIALES, DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES RIVIERES ET DE LA VOIRIE -ATTRIBUTION
14/06/2022	37-2022	SVA	CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE STADE DE SAINT-PIERRE-DES-FLEURS
15/06/2022	38-2022	MP	MISSION D'AMO ET DE PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ET D'EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF PIERRE DANNETOT A BOURG-ACHARD -ATTRIBUTION
17/06/2022	39-2022	ST	Convention de mise à disposition d'un composteur à titre gracieux auprès de la mairie de Flancourt Crescy en Roumois pour l'école communale d'Epreville.
17/06/2022	40-2022	ST	Convention de mise à disposition d'un composteur à titre gracieux auprès de la mairie de Flancourt Crescy en Roumois pour l'école communale de Flancourt Catelon.
17/06/2022	41-2022	ST	Convention de mise à disposition d'un composteur à titre gracieux auprès de la mairie de Saint Ouen de Thouberville pour l'école communale.
17/06/2022	42-2022	ST	Convention de mise à disposition d'un composteur à titre gracieux auprès de la mairie de Boissey le Chatel pour l'école communale.
17/06/2022	43-2022	ST	Convention de mise à disposition d'un composteur à titre gracieux auprès de la mairie de Bourg Achard pour l'école communale
17/06/2022	44-2022	MP	Fourniture et livraison de repas en liaison froide, pique-niques et gouters pour le service enfance et jeunesse de la Communauté de communes Roumois seine - lot n°1 : fourniture de repas et pique-niques -attribution
17/06/2022	45-2022	MP	Fourniture et livraison de repas en liaison froide, pique-niques et gouters pour le service enfance et jeunesse de la Communauté de communes Roumois seine - lot n°2 : fourniture de gouters - attribution

DÉCISIONS DU BUREAU - Classement Chronologique

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Numéro	Service	
23/05/2022	D-B-01-2022	SI	Contrat de bail- Implantation d'une antenne relais
23/05/2022	D-B-02-2022	DD	Renouvellement du bail de location de la caserne de la Gendarmerie à Grand-Bourgheroulde

ARRÊTÉS

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Service	Numéro	
30/05/2022	AG	16-2022	Délégation de signature temporaire à M. Matthieu CANNESSANT du 04 au 09/06/2022
13/06/2022	AG	17-2022	Délégation de signature temporaire à Mme Sylvie LACOMME du 13/06 au 30/08/2022
13/06/2022	AG	18-2022	INTERDICTION D'ACCES ET D'UTILISATION DES TERRAINS D'HONNEUR ET ANNEXES EN HERBE DU STADE DE SAINT PIERRE DES FLEURS
17/06/2022	FI	19-2022	Budget Principal Exercice 2022 – Arrêté de virement de crédits n°1

La séance est levée à 19h38.

Fait le 28 juin 2022 à Bourg Achard

Affiché le 30/06/2022

Vincent MARTIN
Président

